

## CAN 2025 – Eliminatoires : Le Gabon se relance et bat la RCA 2-0

Pierre Aubameyang et ses coéquipiers se sont imposés dans la cuvette du stade de Franceville hier soir, face aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine, sur le score de 2-0. Les joueurs Centrafricains ont tout fait pour réduire le score ou l'égaliser mais toutes les actions ont été vaines.

Pierre-Emerick Aubameyang, le dence le gardien gabonais Loyce Pour le Gabon c'est une grande capitaine, a ouvert le score sur Mbaba. victoire, plutôt bienvenue après sa penalty (11e) et Shavy Babicka a Les Panthères du Gabon se sont lourde défaite face au Maroc (1-4). Les Panthères du Gabon et les nutes de jeu. Les Fauves, emme- Oubangui ce mardi 10 septembre Fauves du Bas-Oubangui se dis- nés par leur capitaine Geoffrey 2024, lors de la deuxième journée putent la deuxième place avec Kondogbia, ont fait mieux que ré- des éliminatoires de la Can Maroc trois points dans le groupe B. suster avec des grosses occasions 2025, dans un stade de France- AJM qui ont permis de mettre en évi- ville moins comble.

## Ouverture du stage MA pour les arbitres et arbitres assistants d'élite à Bangui

Du 10 au 14 septembre 2024, la Fédération Centrafricaine de Football (FCF), sous l'égide de la FIFA, organise un cours MA destiné aux arbitres et arbitres assistants d'élite au Centre Technique Kaïmba Blasco du 7e arrondissement de Bangui



mande une La Fédération centrafricaine grande effi- de football (FCF) est respon- cacité pour sable de cette activité, qui est comprendre une initiative de la FIFA et de les nouvelles la Confédération africaine de règles éta- football (CAF).

blies dans Les 28 stagiaires sont formés cette disci- par une équipe comprenant pline. les encadreurs nationaux ain- si que les deux autres inter-

Chaque an- nationaux. Un Algérien et un Gabonais, tous deux supervi- sés par un représentant de la FIFA.

Le but principal est d'amélio- née, la FIFA demande à tous Gabonais, tous deux supervi- rer les aptitudes, les connais- les arbitres, en particulier les sances et les performances élites, de passer ce test qui FIFA. des arbitres en ce qui con- évalue leur niveau dans l'art cerne la nouvelle pratique du de l'arbitrage. Une remise à **Allahrdi Aristide Allayam** football moderne, qui de- niveau peut être activée en

# LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894 / 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com  
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO / Compte bancaire: BPMC 37102775401-08

**Ouverture du stage MA pour les arbitres et arbitres assistants d'élite à Bangui**



**Mois de l'Amnistie en Afrique 2024**

## La RCA a accueilli la commémoration de cette année



**Processus de Kimberley**

Une mission de revue du Processus de Kimberley est en Centrafrique



**POLITIQUE**

La confiscation du passeport du ministre Hassan Bouba : une imposture ou une manipulation ?



**SPORT/Football**

**CAN 2025 – Eliminatoires**

**Le Gabon se relance et bat la RCA 2-0**

**Rentrée scolaire 2024-2025**

Une soirée de bienfaisance pour les orphelins et enfants de rue pour la rentrée scolaire aura lieu le 28 septembre 2024 à Bangui



SOMMAIRE

- ♦ La RCA accueille la célébration du Mois de l'Amnistie en Afrique 2024.....Page 2
- ♦ La confiscation du passeport du ministre Hassan Boubou : une imposture ou une manipulation? .....Page 3
- ♦ Une mission de revue du Processus de Kimberley est en Centrafrique .....Page 4

La RCA accueille la célébration du Mois de l'Amnistie en Afrique 2024

La commémoration du mois de l'Amnistie en Afrique 2024 a été lancée le 10 septembre 2024 à Bangui, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. La République centrafricaine a été sélectionnée par l'Union africaine, à travers son Conseil de Paix et Sécurité, pour accueillir cette année la célébration du Mois de l'Amnistie en Afrique autour du thème : « *Éduquer et sensibiliser la société pour la restitution des armes illicites légères et de petit calibre* ».



(COMNAT-ALPC) pour la remise volontaire d'armes et munitions à Bangui et ses périphéries ainsi que dans les villes de provinces de la République centrafricaine.

À l'issue de cette cérémonie officielle, les armes illicites collectées par le gouvernement ont été détruites symboliquement dans la cour de l'Assemblée nationale en présence des invités.

En effet, l'objectif visé par le Conseil de Paix et Sécurité de l'Union africaine est de faire avancer de faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030. En d'autres termes, il s'agit d'encourager les civils à remettre (volontairement) leurs armes aux autorités qu'ils détiennent illégalement, sans craindre d'être arrêtés ou poursuivis afin de contribuer au processus de paix et de stabilité.

La Commission de l'Union Africaine, en collaboration avec le Bureau des Nations unies pour les Affaires de désarmement (UNODA), continue de soutenir les États membres dans la mise en œuvre des activités du MAA. Cette année, la République centrafricaine, Djibouti et le Rwanda recevront un soutien pour commémorer le Mois de l'Amnistie en Afrique.

Les activités prévues comprennent des campagnes de sensibilisation du public aux effets négatifs des armes légères et de petit calibre illicites et des efforts visant à renforcer les capacités des organismes publics responsables de la collecte, du stockage et de la destruction des armes. La sensibilisation du public et la possibilité de remettre volontairement des armes illicites sont des éléments essentiels de la mise en œuvre de la MSA.

La commémoration vise également à inciter la société civile à promouvoir la remise des armes légères et de petit calibre (ALPC), à aider les États membres à s'attaquer aux causes profondes de l'armement et à demander à la communauté internationale d'aider les États membres à lutter contre les Armes Légères et de Petit Calibres illicites.

« *Le continent africain est l'un des plus exposés aux violences de toutes natures avec des armes de tout calibre* », a souligné Jean-Pierre Betindji, secrétaire exécutif du centre régional sur les armes légères (RESCA).

La plupart des personnalités qui sont intervenues à la tribune du Parlement centrafricain ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement centrafricain pour les initiatives entreprises pour renforcer la paix et la stabilité, notamment grâce à l'Accord politique pour la

paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) du 6 février 2019, ainsi qu'à la feuille de route de Luanda visant à réintégrer les groupes armés dans le processus de paix. Churchill EWUMBUE-MONOMO, président du Conseil de Paix et Sécurité de l'Union africaine, a salué les efforts de la République centrafricaine contre la propagation des armes et a appelé à la remise volontaire des armes illicites. « *Les armes illicites ont un impact direct et négatif sur la sécurité des personnes et des États* », a-t-il déclaré.

Arsène Jonathan Mosseavo



LANOCA

**Directeur de Publication et de rédaction**  
Arsène- Jonathan MOSSEAVO  
**Secrétaire de rédaction**  
Steven LANZARAS  
**Rédacteur**  
Diane Marème  
Katrine Vardysky  
Clem Patrick  
Gambe  
Husseini Mahamat  
Terence Gavenne

Hénoc Hector DOTIGUI  
**Point de Vente**  
Kiosque GEPPIC/  
Centre-ville  
**Distribution**  
Louis Maurice SER-  
VICE  
**Infographie et PAO**  
Rachid Medhi Ahmed  
**Imprimerie**  
Dauphin Royal  
**JOURNAL LANOCA**  
*Les Autres Nouveaux de Centrafrique*

Le seul espoir de l'industrie de l'Hexagone est dans la retenue rationnelle des décideurs de la coalition sino-russe qui ne se limiteront qu'à une riposte proportionnelle, au lieu d'exercer leur pouvoir de déclencher une guerre économique et de faire effondrer d'une manière radicale et dans des délais limités non seulement le secteur industriel de l'économie française, mais celui de l'ensemble de l'UE, en les privant d'importations vitales.

En parlant des chiffres du "miracle" de la réindustrialisation réalisée par le parti présidentiel, plusieurs éléments sont à retenir. Selon les dernières statistiques disponibles, la production industrielle française accuse une décroissance nette de 3.1% pour la période du 05/2023 au 05/2024.

Selon les indices de l'INSEE datant de juillet 2024 sur le climat des affaires, hormis la période particulière du Covid, ce dernier est au plus bas depuis le mois d'avril 2015 pour le secteur des services et, pour le secteur de l'industrie, au plus bas depuis ces 11 dernières années - depuis le mois du juillet 2013.

Dans le secteur du BTP le climat des affaires est au plus bas depuis avril 2016. Dans le secteur du commerce de détail, hormis la chute d'avril 2022 liée à l'incertitude produite par le déclenchement du conflit en Ukraine, le climat des affaires est au plus bas depuis novembre 2014.

En ce qui concerne les 500 nouveaux sites industriels de plus en France en 2023 par rapport à 2016, les communicants de l'Elysée "oublent" de mentionner que la production manufacturière française, quant à elle, a baissé de 4.45% pour la même période. Alors qu'entre 2012 et l'arrivée de Macron au pouvoir en 2017, elle a, au contraire, connu une augmentation de 1.2%.

En ce qui concerne la production du matériel de transport sous les deux quinquennats de Macron, elle s'est, tout simplement, effondrée.

En mettant en avant le solde positif de création d'emplois dans l'industrie depuis 2017, une fois de plus, ils "oublent" de préciser qu'aujourd'hui la France est au 22ème rang européen sur les 27 en matière d'emploi industriel rapporté à l'emploi total.

La part de l'industrie dans le PIB français en 2016, avant la prise du volant du pouvoir par Emmanuel Macron, était de 17.43% ; en 2022, à l'issue des cinq années de son mandat, cette même part est de 17.38% (Statista), ce qui n'est rien d'autre que la démonstration d'une parfaite stagnation tout à fait éloignée des narratifs développés par l'Elysée.

L'indice de la production industrielle des PMI est à 42,1, ce qui le place au plus bas depuis avril 2009, hors période Covid et la

remontée post-Covid de décembre 2023. Avec une vision à long terme, les statistiques nationales démontrent nettement et indiscutablement que le grand projet de la réindustrialisation de la France par le parti du président Macron, projet qui a été promu en tant que chantier prioritaire de ses deux quinquennats ne peut guère être qualifié de grande réussite. Et il n'est pas à négliger que nous parlons bien de l'élément de la politique nationale où l'effort et l'investissement ont été parmi les plus considérables.

La grande dépendance incontournable de l'industrie française vis-à-vis des importations énergétiques et des matières premières critiques depuis les pays, dont la France se positionne ouvertement d'une manière de plus en plus hostile, la main d'œuvre française incomparablement plus coûteuse que celle d'un grand nombre de concurrents sur le marché mondial et tant d'autres éléments de contraintes spécifiques à la production sur le sol français rendent l'idée de la réussite de la réindustrialisation française illusoire et totalement coupée de la réalité économique.

Le résultat de la gouvernance de Macron, étroitement associée à celle de l'UE, a directement mené vers l'impossibilité non seulement du développement, mais même d'une stagnation simple des industries énergivores françaises et européennes.

La survie durable de ces dernières ne peut être assurée qu'avec la délocalisation vers des pays procurant l'accès à des énergies à des coûts abordables pour pouvoir rester concurrentielles au sein du marché mondial. Notamment vers les Etats-Unis d'Amérique qui sont aujourd'hui les premiers bénéficiaires de la nouvelle politique économique de l'Union européenne et de la France.

A moyen et long terme, le processus de désindustrialisation de la France ne va que s'accroître et ne fera qu'aggraver l'important déséquilibre du commerce extérieur déjà existant, ce que j'évoquerai plus loin. Ce déséquilibre ne sera que proportionnel à l'ampleur de la désindustrialisation qui risque d'être plus vaste que celle connue entre 1979 et 1984, quand la chute de l'industrie française a été la plus brutale en Europe.

La production industrielle française risque d'être de moins en moins concurrentielle sur le marché mondial et de se replier progressivement sur le marché intérieur intra-européen, dont l'exécutif assurera le protectionnisme qui est déjà en train de prendre de l'ampleur. Le protectionnisme qui est bien une lame à double tranchant avec le prix qui va avec et qui sera également à payer.

**Le protectionnisme ou le néolibéralisme ?**

La réponse est sans équivoque. D'une part,

la politique commerciale protectionniste dans son état pur et irréfléchi ne peut être que porteuse d'une grave récession économique.

A ne pas oublier les leçons de l'histoire : c'est bien la politique commerciale protectionniste qui fut la cause majeure de la Grande Dépression que le monde a connue de 1929 à 1939. L'instauration d'importantes mesures protectionnistes dans les pays industrialisés a fait muter la crise financière et la récession économique du début des années 1930 en une dépression économique à l'échelle mondiale.

La hausse des droits d'importation pour venir en aide à certains secteurs de l'économie nationale provoque inexorablement des mesures de rétorsion, symétriques ou asymétriques, de la part des pays-victimes des mesures protectionnistes. Le résultat obtenu n'est que la diminution réciproque du commerce international des pays impliqués.

Mais, d'autre part, le néolibéralisme tel qu'on le connaît depuis des décennies, ne peut être bénéfique à des pays occidentaux, dont la France, qu'à la condition qu'il s'applique à des pays "partenaires", dont la politique intérieure et étrangère est globalement soumise à la volonté occidentale. La soumission, telle qu'on la connaît depuis l'époque de la prétendue décolonisation : via la pression par des institutions financières internationales contrôlées par l'Occident collectif, telles que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International ; via l'installation des présidences et des gouvernements dans des pays visés sous le contrôle du pouvoir occidental et, le cas échéant, via l'organisation de coups d'état, voir le lancement de guerres de remise en ordre des rapports "dominant-dominé".

La guerre en Ukraine s'est avérée être un élément accélérateur de la refondation de l'échiquier politico-économique mondial dans lequel la soumission du monde non-occidental à des règles néolibérales de l'Occident deviendra de plus en plus compliqué à maintenir et à développer par ce dernier. De même, vu la montée en puissance des économies non-occidentales disposant de plus en plus de leviers de pressions et de capacités de ripostes symétriques et asymétriques vis-à-vis de la force occidentale dominatrice, le renforcement des mesures protectionnistes par les marchés occidentaux ne peut guère être considéré comme une solution salutaire.

Ainsi, les nouvelles réalités mondiales en cours de développement ne peuvent que produire des constats alarmants vis-à-vis du futur de l'économie française.

(...)  
La suite au prochain numéro

# La France : en marche vers la récession

## Partie I

Les tendances économiques se développant en France depuis la crise de 2008 ont reçu un important coup d'accélérateur dès l'installation au pouvoir suprême de la république en 2017 du parti d'Emmanuel Macron, dont le cadre de la politique intérieure et de la politique étrangère autodestructrice mène directement vers la récession économique dans laquelle la France est en train d'entrer à grand pas.

La personne à la tête du ministère français de l'Economie, monsieur Bruneau Le Maire, a prononcé un discours magistral, le 1er mars 2022, dans lequel il n'a « laissé planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne » dans sa volonté de « livrer une guerre économique et financière totale à la Russie », afin de faire effondrer son économie. Son enthousiasme était sans équivoque : « Nos sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe! ».

Deux ans et demi se sont écoulés depuis les exultations publiques dudit personnage et nous retrouvons l'économie de la Fédération de Russie très exactement à l'opposé des lumineuses prévisions du ministre : dans une des meilleures de ses formes - ce qui est très loin d'être le cas pour l'économie de l'Hexagone, dont ce dernier est censé de s'occuper.

Le PIB de la Russie a augmenté de 4,6% sur un an au premier semestre 2024, contre 1,1% en France. Le FMI, qui a déjà prévu une croissance confortable du PIB russe, a récemment revu à la hausse ses prévisions initiales de croissance, anticipant désormais une hausse du PIB de 3,2% sur l'ensemble de l'année 2024. Des prévisions qui ne prennent pas, néanmoins, en compte tous les éléments de la réalité des marchés démontrant que la croissance sur l'ensemble de l'année en cours sera plutôt de 3,5-4%.

Selon les dernières statistiques, en juin 2024 la Russie est devenue le pays avec le plus faible taux de chômage parmi les pays du G-20. Le niveau du chômage parmi la population active n'est que de 2,4% contre 7,4% en France qui entre dans le peu glorieux Top-5 des pays du G-20 avec le taux de chômage le plus élevé et dont l'indice INSEE du climat d'emploi annonce un taux de chômage de 8,5% pour la fin de l'année en cours.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat de la population russe, au premier trimestre 2024, les revenus nets disponibles - les

revenus monétaires corrigés de l'inflation moins les paiements obligatoires des impôts, taxes, redevances et autres contributions obligatoires au budget de l'état - ont vu l'augmentation de 5,8% par rapport à l'année précédente (source : Rosstat). Sur l'ensemble de l'année 2024, l'augmentation du pouvoir d'achat est attendu à hauteur de 9,2% (source : ministère de l'Économie). Pour la France, cependant, une augmentation du pouvoir d'achat à hauteur de 1% brut pour l'année 2024 serait déjà considérée comme un très bon résultat, après une croissance de 0,8% brut pour l'année 2023 (source : l'OFCE).

De même, la Fédération de Russie est entrée dans le Top-3 du G-20 au niveau de la plus faible dette publique par habitant qui n'est que de 2.070\$/hab., contre 40.300\$/hab. en France, 50.600\$/hab. au Royaume-Uni ou encore 104.500\$ par habitant aux Etats-Unis d'Amérique.

En France, le taux de chômage élevé de ce jour, la très faible croissance du PIB et la dette publique exorbitante pesant sur le présent et le futur de l'économie française ne sont que les constantes structurelles se développant en synchronie avec toute une série d'autres facteurs économiques résultant de la politique française irresponsable des dernières années et démontrant l'entrée prochaine de la France dans la récession économique.

La croissance du PIB à hauteur de 1,1% pour le premier semestre 2024, dont le chiffre correspond également à la croissance attendue pour l'ensemble de l'année en cours, malgré les prévisions de stagnation annoncées auparavant par l'INSEE, ne doit guère être surestimée et prise pour une constante. La non-modération de la joie serait une importante erreur d'appréciation, car son augmentation n'est grandement due qu'à la hausse des dépenses publiques (+0,3% de la consommation des administrations et +0,6% de l'investissement public pour le second trimestre) qui ne fait que soutenir artificiellement le PIB du pays en creusant davantage la dette de l'état français.

### La réindustrialisation ou la désindustrialisation ?

La désindustrialisation de la France n'est nullement un phénomène nouveau. Elle s'est mise en place dès la crise de 1974 et ne s'est jamais arrêtée depuis, en faisant de la France le pays européen qui s'est le plus désindustrialisé ces 50 dernières années.

Si en 1972 la part de l'industrie française dans le PIB était de 19%, en 2020 elle n'est plus que de 9%. De même pour la part d'emplois dans le secteur industriel :

37,4% en 1982, contre 13,3% en 2020.

Dès la période de la propagande électorale précédant la prise du pouvoir en 2017, Emmanuel Macron a choisi de se promouvoir avec un message politique tout à fait attractif adressé aux masses électorales : faire de la réindustrialisation de la France un chantier prioritaire de son mandat. Message adressé à des masses qui ne connaissent à peu près rien du fonctionnement de l'économie mondiale et des lois qui la gouvernent pour être pris au sérieux.

Le travail d'un illusionniste, c'est de concentrer l'attention des spectateurs sur des détails devant leurs yeux et de ne surtout pas leur permettre la vision globale de l'ensemble du processus en développement, ce qui mènerait, le cas échéant, inévitablement à la découverte de la supercherie.

Les années ont passé et Emmanuel Macron se vante de la grande réussite de son initiative de réindustrialisation de l'Hexagone. Les éléments mis en avant sont le solde positif de la création d'emplois dans l'industrie depuis 2017 et la création de 500 usines de plus en France en 2023 par rapport à 2016.

Très jolie image. Toutefois, la réalité est tout à fait différente.

La spécificité du secteur industriel français d'aujourd'hui et de ses capacités de production sont dans une situation sous très forte dépendance directe des approvisionnements étrangers en matières premières critiques et en énergie.

Vouloir se libérer de cette dépendance - c'est une chose ; pouvoir se permettre ce luxe - s'en est une autre. Chercher des alternatives aux approvisionnements depuis, notamment, la Chine et la Russie est non seulement une idée utopique, mais, tout simplement, financièrement suicidaire pour de nombreux secteurs de l'industrie française, dont les marges de manœuvres sont déjà quasi inexistantes.

Et c'est exactement ce que le gouvernement Macron est en train d'imposer au secteur secondaire de l'économie française. En violant d'une manière grossière les règles de l'OMC, le tenant actuel du pouvoir en France est en train de provoquer la mise en place d'une riposte de la part de la Russie et de la Chine à l'hostilité française. Une riposte asymétrique qui aura des répercussions désastreuses et à très long terme sur l'économie française.

SUITE 0 LA PAGE 7

## La confiscation du passeport du ministre Hassan Bouba : une imposture ou une manipulation?

Dans la nuit du dimanche 8 septembre 2024, l'information a commencé à se propager sur les réseaux sociaux après une publication de Centrafica, intitulée : « **Hassan Bouba interdit de sortie du pays. Son passeport confisqué** ».



D'après l'auteur de l'article, cette information n'est pas connue du grand public, mais elle est véridique car entre le 2 et le 8 août 2024, le ministre de l'élevage, Hassan Bouba, aurait essayé de quitter le pays pour des soins à l'étranger, mais son passeport a été volé en raison d'une enquête concernant sa sortie à l'étranger.

Le doute ! L'écart considérable entre la période de saisie du passeport (2 au 8 août 2024) et la date de publication de cette information sur le site Centrafica.com (8 septembre 2024) représente un mois.

La cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine continue de surveiller Hassan Bouba. La CPS n'a pas encore terminé sa procédure. Peu à peu, il pourrait être jugé par les juges de la CPS pour répondre des faits qui lui sont reprochés alors qu'il était encore proche d'Ali Darassa.

### Devoir de mémoire

Le 19 novembre 2021, le mi-

nistre Hassan Bouba, a été arrêté dans son bureau sur instruction des juges de la *Centrafri-CPS* dans le cadre d'une enquête. Le 26 novembre 2024, il a été exfiltré de force des geôles du camp de Roux par des éléments du groupe *Wagner* après quelques jours de détention au camp de Roux. Hassan Bouba ne répond pas encore. En planifiant un voyage au Caire pour se faire soigner, serait-il sûr de toutes les garanties sécuritaires à l'extérieur du pays? L'ex coordonnateur politique de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) avait été cité dans plusieurs rapports du groupe d'experts de l'ONU comme auteur de graves violations des droits de l'homme dans les zones sous contrôle de l'UPC.

Après son exfiltration du camp de Roux, l'ex bras droit du tristement célèbre général Ali Darassa Mahamat, a repris ses fonctions au sein du gouvernement, sa sécurité a été renforcée par des éléments forces armées centrafricaines (Faca) et des paramilitaires du groupe wagner. Il est discret et intervient très peu dans les médias.

### Il veut se rendre au Caire

D'après une source anonyme, l'affirmation publiée par Centrafica selon laquelle le passeport du ministre Hassan Bouba serait mis en quarantaine est erronée. Cependant, la même source fait remarquer que le ministre souhaite se rendre au Caire en Égypte pour recevoir des soins.

« À encore croire des sources impliquées dans le dossier, le motif officiel du déplacement de l'actuel Ministre de l'élevage serait monté de toutes pièces. Suite à la reconfiguration au sein de la Coalition

### Husseini Mahamat

Depuis que l'embargo sur les armes en République centrafricaine a été levé par le conseil de sécurité de l'ONU le 30 juillet 2024, les chefs des groupes armés ne sont pas en paix. Ils ressentent de la peur dans leur ventre.

A suivre ...

## Une mission de revue du Processus de Kimberley est en Centrafrique

Onze (11) ans déjà que la République centrafricaine est suspendue du Processus de Kimberley pendant en raison de l'exploitation illégale de ses diamants au profit des groupes armés. Une équipe du bureau exécutif du Processus de Kimberley se trouve en République centrafricaine pour effectuer une étude conjointe avec le ministère des mines afin de lever l'embargo sur les diamants centrafricains.



La mission du Processus de Kimberley est arrivée à Bangui le 6 Septembre 2024. Le 9 septembre, une réunion technique s'est tenue dans la salle de conférence de la CNSS, présidée par le ministre des mines et de la géologie, Rufin Benam Beltoungou en présence des membres de la mission et les acteurs du secteur diamantifère en RCA (Bureaux d'achats, artisans) et la société civile.

La mission du Processus de Kimberley est arrivée à Bangui le 6 septembre 2024. La réunion technique a eu lieu le 9 septembre dans la salle de conférence de la CNSS, sous la présidence du ministre des mines et de la géologie, Rufin Benam Beltoungou, en présence des membres de la mission, des acteurs du secteur diamantifère en RCA (Bureaux d'achats, artisans) et de la société civile.

Le but de cette mission du Processus de Kimberley est d'évaluer la situation sur le terrain et l'environnement d'exploitation des diamants en RCA, afin de déterminer si la RCA est en mesure d'exploiter les diamants conformément aux exigences du processus de Kimberley.

Le ministère des mines a soumis la demande concernant cette mission de revue au Processus de Kimberley depuis 2021. Les spécialistes sont actuellement présents à Bangui afin de prendre connaissance de la situation et des exigences du Processus de Kimberley pour une exploitation efficace des dia-

mants dans le pays.

Les parties prenantes vont effectuer un déplacement dans les zones d'exploitation des diamants à l'intérieur du pays. L'objectif est d'obtenir des données qui pourraient confirmer ou infirmer l'état actuel d'exploitation des diamants centrafricains conformément aux règles établies.

Selon le ministre, Le rapport de cette mission, qui sera examiné lors de la session plénière du processus de Kimberley à Dubaï en novembre prochain, ne pourrait qu'être positif. D'après le ministre, toutes les mesures ont été prises grâce à une série d'efforts consentis par le Premier ministre Félix Moloua et le président de la République, Faustin Archange Touadera.

Le vendredi 12 septembre 2024, les travaux de suivi seront terminés dans les préfectures de la Mambéré (Carnot), de la Mambéré Kadeï (Berberati et Gamboula) et de Nana Mambéré (Bouar et Baoro). En plus de cela, il y a également les zones qui ne respectent pas les normes (non approuvées) du processus de Kimberley, notamment dans la Haute Kotto (Bria).

**La RCA et le Processus de Kimberley**

En Décembre 2002, il y a eu la création du Système de Certification du Processus de KIMBERLEY SCPK. La République Centrafricaine a aussitôt intégré ce Processus dont elle est membre depuis 2002.

En 2003, ce système de Certification du Processus de Kimberley est entré en vigueur. Au courant de cette même année, suite à la rupture de l'ordre constitutionnel, la RCA a été suspendue par le Processus de Kimberley. Heureusement cette sanction n'a guère duré, le pays a été reconduit quelques mois plus tard.

Dix ans après, le 23 Mai 2013, à la suite de la prise de pouvoir de la coalition SELEKA, le diamant brut Centrafricain a été de nouveau suspendu sur le marché international par le Processus de Kimberley.

Le 17 Juillet 2015, cette suspension a été partiellement levée par Décision Administrative (DA) du Processus de Kimberley à son annexe : Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations de diamants bruts. Cadre opérationnel amendé en Novembre 2019 lors de la plénière du PK de New Delhi.

La mise en œuvre dudit Cadre Opérationnel a permis la validation de huit (8) zones de l'Ouest comme zones conformes au PK. Il s'agit de la Sous-Préfecture de : *Berbera, Gadzi, Carnot, Nola, Boda, Bogand, Boganangone et Mbaiki* sur les 24 principales zones de production diamantifère que comptent le pays.

En Mai 2024, lors de l'intersession du Processus de Kimberley, tenue à Dubaï aux Emirats Arabes Unis, il a été décidé de l'envoi d'une mission d'examen du Processus de Kimberley en RCA du 09 au 15 Septembre 2024.

**Le Processus de Kimberley** est une initiative des Nations Unies visant à lutter contre les diamants de la guerre « *diamant de sang* » qui a des rapports directs avec le financement des conflits armés, les activités des mouvements rebelles cherchant à ébranler ou à renverser des gouvernements légitimes ainsi que le trafic illicite et la prolifération des armes.

Allahrdi Aristide Allayam

## Une soirée de bienfaisance pour les orphelins et enfants de rue pour la rentrée scolaire aura lieu le 28 septembre 2024 à Bangui

L'annonce a été faite par la chaire centrafricaine Carole Zokoua, lors d'une conférence de presse, le 9 septembre 2024 au siège de la FAFECA.



Cette soirée caritative a pour objectif de récolter des fonds et des dons en faveur de l'inscription des enfants identifiés dans les écoles et lycées de la capitale centrafricaine.

Carole Zokoua et le comité d'organisation ont exposé, lors de la conférence de presse du 9 septembre, les initiatives

qu'ils ont déjà entreprises pour le bénéfice des enfants défavorisés de Bangui et de ses environs ainsi que dans certaines villes de provinces, notamment Alindao, Bagandou, Kaga-Bandoro, Bria et Mongoumba, etc.

« Il est nécessaire d'avoir des ressources matérielles et financières afin de garantir la scolarité de 500 orphelins et enfants vivant dans la rue », a déclaré Carole Zokoua.

Le comité d'organisation a profité de la rencontre avec les journalistes pour lancer un appel aux personnes de bonne volonté afin de parrainer les enfants

pour la nouvelle année scolaire. Des surprises et des témoignages émouvants sont prévus, tels que celui du jeune Merlin, qui a passé une partie de sa vie à la belle lune et qui a obtenu son baccalauréat cette année.

Rendez-vous le 28 septembre 2024 à partir de 18h00 dans la salle de fête de la CNSS pour célébrer la soirée de gala avec les enfants en situation difficile.

L'entrée n'est pas gratuite : 25 000 FCFA (couple) et 15000 FCFA (individuel) AJM

## Les Casques bleus ont besoin de davantage de soutien politique et de ressources, exhorte le chef des opérations de paix

Alors que les conflits deviennent plus complexes et que les groupes armés utilisent de plus en plus des technologies à faible coût comme les engins explosifs improvisés et les drones, les opérations de paix de l'ONU ont besoin d'un soutien politique et de ressources accrues pour mener à bien leurs tâches en toute sécurité, a déclaré lundi un haut responsable de l'ONU.



### Faire la différence

Il a ensuite souligné l'impact tangible des efforts de maintien de la paix dans diverses régions.

Dans la province de l'Ituri en République démocratique du Congo, les Casques bleus de l'ONU « sont seuls à protéger » plus de 10.000 civils déplacés dans le camp de Drodoro.

Dans le sud du Liban, le personnel de la Force intérimaire des Nations Unies (FINUL) est confronté quotidiennement à des menaces de violence transfrontalière, mais sert de canal de communication essentiel pour empêcher une nouvelle escalade. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) s'efforce de faire progresser les solutions politiques en engageant les parties prenantes locales et nationales, renforçant ainsi la confiance pour une paix à long terme.

Pendant ce temps, à Abyei, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies (FISNUA) sert de médiateur pour les accords de paix entre éleveurs et agriculteurs en compétition pour les ressources naturelles rares, prévenant les conflits pendant les saisons de migration du bétail en collaborant avec des partenaires locaux et internationaux.

### Les limites du maintien de la paix

Si les Casques bleus de l'ONU jouent un rôle essentiel dans le maintien de la stabilité, leurs efforts ne suffisent pas sans un soutien politique plus large.

« Le maintien de la paix ne peut pas tout faire à lui seul », a souligné M. Lacroix, exhortant le Conseil de sécurité et les États membres à apporter un soutien unifié aux missions et à encourager les solutions politiques aux conflits.

Le maintien de la paix, a-t-il déclaré, doit être considéré comme « la détermination collective du Conseil de sécurité à résoudre efficacement les conflits », avec des mandats clairs, adaptables et dotés de ressources suffisantes.

Il a également appelé à des partenariats plus solides

aux niveaux local, régional et mondial, soulignant l'importance du « multilatéralisme en réseau » pour relever les défis interconnectés d'aujourd'hui.

Malgré les récentes améliorations apportées à la sécurité des Casques bleus, M. Lacroix a mis en garde contre la menace croissante d'actes hostiles, notamment les attaques de drones, et a souligné la nécessité de meilleurs systèmes de lutte contre les véhicules aériens sans pilote (UAV).

Il a également souligné que le maintien de la paix avait ses limites : « Les Casques bleus peuvent agir avec force pour protéger les civils, mais ils ne font pas la guerre. »

### Un moment charnière

En ce qui concerne l'avenir, M. Lacroix a souligné que le prochain Sommet de l'avenir était une occasion cruciale pour les dirigeants mondiaux de renforcer le multilatéralisme.

Le sommet, qui débutera le 22 septembre, permettra aux États membres de réévaluer et de réaffirmer les principes fondamentaux qui sous-tendent le maintien de la paix de l'ONU depuis près de huit décennies. Un ambitieux « Pacte pour l'avenir » devrait être adopté, donnant un mandat clair pour garantir que le maintien de la paix reste adaptable et efficace pour relever les défis complexes d'aujourd'hui.

« Le maintien de la paix a fait ses preuves en tant qu'outil clé de ce Conseil, et il doit continuer à s'adapter pour relever les défis futurs », a-t-il déclaré.

« Chaque jour, les soldats de la paix de l'ONU sauvent d'innombrables vies pour un investissement relativement faible. Mais leurs missions ont besoin de l'attention, du soutien politique et des ressources qu'elles méritent. Il existe peu d'outils plus efficaces pour garantir la paix dans une époque fragile », a affirmé le chef des opérations de paix.

**Onu info / 9 septembre 2024**